Leçon 1.5 - Les bases de la cybercriminalité

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Leçon 1.5 - Les bases de la cybercriminalité | | Durée: 90 minutes |
| **Ressources requises :**  - PC/ordinateur portable équipé de versions de logiciels compatibles avec le contenu de la présentation.  - Présentation PowerPoint  - Projecteur et écran d'affichage  - Accès à Internet (si disponible)  - Tableau blanc  - Stylos pour tableau blanc (au moins 2 de chaque couleur : bleu, noir, rouge et vert)  - 2 Flipcharts avec suffisamment de papier  - Du papier et des stylos pour les participants.  - Blu tack ou un produit similaire pour permettre de fixer temporairement le papier aux murs | | |
| **Objectif de la session :**  Cette session permet aux délégués de se familiariser avec le concept de société de l'information par rapport à la cybercriminalité et d'identifier les organisations internationales et les efforts qu'elles déploient pour lutter contre ce type de criminalité moderne.  Elle sert également à donner des définitions de base de la cybercriminalité, à examiner la Convention de Budapest du CdE et à définir les formes contemporaines de la cybercriminalité. | | |
| **Objectifs :**  A la fin de la leçon, les délégués seront capables :  - D’identifier les différents types de cybercriminalité et leur impact.  - De dresser la liste des menaces, tendances et outils de la cybercriminalité ainsi que les réponses à apporter à ce phénomène.  - D’expliquer les concepts de la cybercriminalité qui sont associés à des types de crimes dans la plupart des législations et des normes internationales.  - D’analyser les besoins et les avantages de l'harmonisation entre la législation nationale et les instruments internationaux, en particulier la Convention de Budapest. | | |
| **Orientation des formateurs**  Cette session a pour but de fournir aux formateurs un cadre pour le développement de matériel de formation à fournir dans le cadre d'un programme plus large. Elle ne peut être exhaustive car la technologie évolue si rapidement que toute spécification technique détaillée serait périmée presque aussitôt que le document serait publié. S'assurer que les juges et les procureurs ont une compréhension suffisante des questions techniques liées aux affaires dont ils sont saisis est essentiel au bon fonctionnement de tout système judiciaire. Cette session donne un aperçu des aspects pertinents de la cybercriminalité et de sa pertinence pour le système de justice pénale. Une présentation PowerPoint est fournie à titre de ressource pour les formateurs, qui pourront l'utiliser s'ils le jugent approprié.  Cette session fournit des informations sur la technologie et la terminologie qui seront rencontrées par les juges et les procureurs au cours de leur travail et qui sont utilisées par les criminels pour commettre des crimes et par les forces de l'ordre pour les détecter. La présentation Powerpoint vise à aider à présenter les technologies aux délégués. Cependant, elle ne doit servir que de modèle et doit être adaptée par le formateur en fonction du public cible, du calendrier et des informations pertinentes pour son pays. Le formateur doit chercher à utiliser des exemples et des démonstrations pratiques et réels pour mettre l'accent sur l'apprentissage et doit ajouter ses propres expériences et connaissances à la présentation avec ses propres études de cas, le cas échéant.  Le temps alloué à cette session est de 90 minutes, il sera donc nécessaire pour le formateur d'adapter le matériel pour répondre aux besoins de chaque public et ceux-ci peuvent être différents, par exemple en fonction du système juridique du ou des pays où la formation a lieu. Comme mentionné, ce matériel fournit un cadre de référence pour la préparation par le formateur de son matériel à présenter, conformément aux objectifs de la leçon.  Les durées indiquées ci-dessous sont indicatives quant au temps à allouer à chaque section de la leçon. Par conséquent, certaines parties seront nécessairement traitées au cours de sessions supplémentaires aux trois sessions prévues.  Introduction et ouverture (ordre du jour et objectifs de la session) (5 minutes)  Partie 1 - La "société de l'information" (10 minutes)  Partie 2 - Qu'est-ce que la cybercriminalité ? (10 minutes)  Partie 3 - Convention de Budapest (10 minutes)  Partie 4 - Organisations internationales pour la lutte contre la cybercriminalité (10 minutes)  Partie 5 - Cybercriminalité et études de cas (40 minutes)  Résumé (5 minutes)  Les diapositives de cette présentation sont nombreuses - et la section Contenu de la leçon ci-dessous donne des indications sur ce qui est essentiel et ce qui peut être supprimé/caché si nécessaire. | | |
| **Contenu de la leçon** | | |
| **Numéros des diapositives** | **Contenu** | |
| 1 à 4  Obligatoire | Les premières diapositives constituent l'introduction à la session et comprennent l'ordre du jour et les objectifs de la session. Le formateur doit s'assurer qu'elles soient amendées lorsqu'il a été décidé d'exclure des séries de diapositives ou des sujets. Ces diapositives donnent une idée de la direction que prend la présentation.  Une partie du contenu de la section d'introduction à la technologie a été intégrée à cette section. | |
| 5 à 16  Important | Cette section vise à présenter aux délégués la société de l'information - et les raisons pour lesquelles elle a engendré le phénomène de cybercriminalité.  Les formateurs peuvent choisir de décrire ce phénomène à leur manière, mais cet ensemble de diapositives avec des schémas fournira une vue d'ensemble du contexte et des problèmes. | |
| 17 à 23  Obligatoire | Ces diapositives présentent le concept de cybercriminalité - et tentent de décrire, en l'absence d'une définition formelle, ce que c'est.  Les formateurs peuvent amener les délégués à se forger leur propre opinion du sujet - en leur permettant de s'exprimer - mais en ramenant toujours les opinions collectives à la diapositive 24, qui contient une "description" générale. | |
| 24 à 33  Obligatoire | Cette section traite de la Convention de Budapest et donne un aperçu de son histoire et de son fonctionnement. Comme elle sera examinée plus tard dans le cours, il s'agit ici essentiellement d'une introduction. | |
| 34 à 51  Important | Cette section tente d'identifier les organisations pertinentes qui sont impliquées dans l'investigation des activités cybercriminelles sur le plan international.  Là encore, le formateur peut donner aux délégués l'occasion de les énumérer et peut-être, si le temps le permet, de décrire toute interaction qu'ils ont eue avec ces organisations. | |
| 52 à 98  Obligatoire | Cette section permet au formateur de se pencher sur un grand nombre de cybercrimes et de les décrire - ce qui laisse le temps de discuter des problèmes et de la méthodologie utilisée pour les découvrir et mener des enquêtes.  La première partie de la session est consacrée à la description, tandis que la fin de la session est constituée de diapositives sur les tendances observées et sur le type de crimes que les juges et les procureurs peuvent avoir à traiter.  Le formateur peut utiliser ses propres exemples de situations dans lesquelles il a été confronté à ces types de crimes, en introduisant ses propres études de cas si nécessaire. | |
| 99 à 100  Obligatoire | La section finale donne l'occasion au formateur de réfléchir à ce qui a été enseigné pendant la leçon et de s'assurer que les objectifs ont été atteints. Il offre également aux délégués la même possibilité et leur permet de soulever toute question qui nécessiterait une clarification. | |
| **Exercices pratiques**  Aucun exercice pratique n'est envisagé pour cette session particulière, car il n'est pas garanti que le niveau de technologie et l'accès à Internet permettant de réaliser de tels exercices soient disponibles dans tous les lieux de formation.  Les formateurs peuvent à l'avenir chercher à compléter l'apprentissage en y ajoutant des exercices, lorsque la formation est dispensée dans un environnement où les installations sont appropriées. | | |
| **Évaluation/Contrôle des connaissances**  Aucun contrôle de connaissances spécifique en plus de ceux énumérés ci-dessus n'est actuellement envisagé pour ce cours. Aucune évaluation officielle n'a été demandée. | | |